

AGIR

pour l'énergie

Photo : ECOPOLENERGIE

Action Globale Innovante pour la Région

Prix 2008 : AGIR pour l'énergie du futur

Pour répondre aux enjeux du changement climatique, la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur a engagé un dispositif d'actions ambitieux de développement des économies d'énergie et des énergies renouvelables intitulé « AGIR pour l'énergie ».

Pour soutenir les initiatives des associations et des petites entreprises, la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur a lancé en 2008 le Prix « Agir pour l'énergie du futur », décerné aux meilleures innovations et projets proposés pour développer les économies d'énergie.

Le prix a pour objectif de mettre en évidence des expériences originales, c'est-à-dire des initiatives, méthodes, actions, produits, dont le caractère exemplaire et innovant doit être valorisé et partagé.

1^{er} Prix 2008

Région Provence-Alpes-Côte d'Azur
www.regionpaca.fr



6 prix ont été attribués le 7 novembre 2008 parmi 33 demandes

1^{er} Prix



Le lauréat

ECOPOLENERGIE

2 bis avenue de la Libération à Gardanne (13)
Tél. 04 42 51 24 09 – Fax : 04 42 58 22 40
site : www.ecopolenergie.com

Adresse mail : association@ecopolenergie.com

Nom du responsable du projet : M. Vincent BRICOTTE, économiste de flux

L'association réalise des actions de sensibilisation, d'éducation, d'information. Elle conseille les habitants, les collectivités, les entreprises, les associations, à la maîtrise de l'énergie et aux énergies renouvelables.

Le projet

Expérimentation de matériels économes

L'expérimentation est née d'une dynamique partenariale entre l'association Ecopolénergie et la société LOGIREM ayant pour objectif de réduire, dans les foyers, les charges d'eau et d'énergie. En agissant en direction des ménages à faibles ressources, l'impact est triple : économique, social et environnemental.

L'expérimentation qui s'est déroulée en 2007, sur la cité de la Bricarde à Marseille dans le 15^{ème} arrondissement, a consisté en la pose de kits économes chez 14 locataires, accompagnée d'un suivi des consommations.

Chaque logement a été visité (binôme Ecopolénergie/technicien bailleur social) pour :

- recueillir chez les ménages, des informations sur les équipements et modes d'utilisation des appareils afin d'établir un diagnostic personnalisé,
- repérer les compteurs d'eau et d'énergie pour le suivi et l'auto-relevé des consommations,
- accompagner la pose de Lampes Basse Consommation et de réducteurs de débit d'eau,
- présenter périodiquement la feuille de relevé des index aux familles et l'évolution des consommations tout au long de l'opération.

Cette action a également conduit à la sensibilisation des collaborateurs du bailleur social.

Le suivi a permis de constater une baisse des charges de 140 euros par an et par foyer (580 kWh économisés). En extrapolant à l'ensemble du parc du bailleur social (20.000 logements), cela représenterait une économie de 11,6 GWh/an.

Autres projets retenus

dans le cadre du Prix 2008 « AGIR pour l'énergie du futur »

Prix d'honneur Les Amis des Marais du Vigueirat
2^{ème} prix ENERGY 21 SARL
3^{ème} prix ADRETS (Association pour le Développement en REseau des Territoires et des Services)
Prix « autoréhabilitation pour les économies d'énergie » Compagnons Bâtisseurs Provence
Prix spécial du jury CLCV (Consommation Logement et Cadre de Vie)